

Les retraités de la Métallurgie

la
cgt
métallurgie

UFR

N° 76

WWW.FTM-CGT.FR/RETRAITES-UFR

MARS/AVRIL 2023



Plus que jamais
les retraités sont mobilisés

Editorial

Report du 13^{ème} congrès de
l'UFR..

13^e congrès UFR

C'est reparti ...

2

Vie syndicale
et des sections

4/5

Culture

10/11

Ce que ne dit pas

3

la réforme des retraites

6/7/8/9

la
cgt
métallurgie
UFR

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE CGT
263, rue de Paris, Case 433, 93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.86.20 • Fax : 01.55.82.86.53 • e mail : ufr@ftm-cgt.fr • site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Frédéric Sanchez • Rédaction : Alain Pilloux

Bimestriel - prix : 1 € • Abonnement annuel : 6 € • Imprimé par Rivet Editions, Limoges

Commission paritaire 1118 S 06644 • ISSN 2802- 902X



IMPRIM'VERT®
02017-1987

Report du 13ème congrès de l'UFR Métallurgie :

2

Cher(es) Camarades,
Nous revenons vers vous après le report de notre 13ème congrès pour expliquer les raisons de cet ajournement et vous informer des nouvelles dispositions quant à la tenue du congrès.



EDITO

LUCIEN GRIMAULT,

Secrétaire Général

Ce qui nous a amené à ce report :

- » Le mouvement social en cours avec pour certains délégués des problèmes éventuels de transport (train, essence,...).
- » La mobilisation nationale du jeudi 6 avril avec de fait, une inconnue sur la participation souhaitée des camarades de l'AURA à notre initiative du 40ème anniversaire de l'UFR.
- » Au regard de ces deux premiers points, un risque fort de perdre des délégués dont le nombre n'était pas d'un très haut niveau avec une cinquantaine de délégué(e)s inscrits auxquels s'ajoutait une trentaine de camarades du Conseil National.

Par ailleurs, mais faut-il le regretter, nous n'avons pas pu collectivement mener de front la préparation du congrès avec l'engagement de toute la CGT, dont les camarades retraités, dans la lutte interprofessionnelle et unitaire qui nous oppose depuis des mois à Macron et consorts.

Cette bataille reste pleinement d'actualité avec des actions locales et un 6 juin auquel appellent à nouveau toutes les organisations syndicales.

Pour notre pouvoir d'achat et la revalorisation des retraites l'UCR appelle à la mobilisation. Les métallos ont toute leur place à prendre dans les actions locales du 15 juin et dans la préparation d'une initiative nationale à la mi-septembre.

Les décisions prises par le Bureau National pour la tenue du 13^{ème} congrès :

- » S'agissant de la date, celui-ci se déroulera désormais du lundi 2 (accueil dans l'après-midi) au vendredi 6 octobre pour un retour chez soi le matin. Pour le lieu, celui-ci se tiendra au centre Touristra de Ramatuelle. Le centre des 7 Laux n'ouvrant ses portes que le 22 décembre.
- » Pour redynamiser le processus de préparation, nous proposons de tenir en juin une douzaine de rencontres régionales avec nos camarades retraités mais aussi en y

invitant des actifs. Un ordre du jour et une trame seront communs et notre 40ème anniversaire sera en toile de fond de ces rencontres.

Redynamiser la préparation de notre congrès c'est aussi :

- » Diffuser le document préparatoire là où cela n'a pas été fait.
- » Avoir un plan de visites de nos plus grosses sections, impulsé par les camarades du Conseil National, auquel pourront participer les délégué(e)s désigné(e)s.
- » Réactiver les commissions préparatoires au congrès.
- » Rencontrer les camarades responsables des USTM et des régions en y associant la fédération.
- » Donner toute latitude aux camarades du Conseil National pour la construction et l'organisation de ces rencontres.

Pour les lieux possibles : Montreuil pour l'IDF, le Nord (Lille, Amiens...), Lyon, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Caen, Metz, Tours, Marseille et Dijon. Ce ne sont que des pistes qui sont à préciser par les camarades en région.

D'ores et déjà nous invitons chacune et chacun à participer aux échanges préparatoires à ces rencontres **dont les principales thématiques seront l'actualité sociale, la vie syndicale et l'UFR dont les retraité(e)s de la métallurgie ont besoin en synergie avec les USR et l'UCR.** Pour information, le congrès de l'UCR aura lieu du 27 novembre au 1er décembre 2023.

Voilà cher(es) camarades quelques éléments d'information, qui nous l'espérons répondent aux suites attendues après ce report.

Dans l'attente de vous retrouver en réunion, lors des rencontres régionales et au 13ème congrès, recevez chers camarades, mes fraternelles salutations.

Pour l'Union Fédérale des Retraités de la Métallurgie CGT

Le 13^{ème} congrès de l'UFR Métallurgie : c'est reparti !



Le document a été envoyé directement à tous les lecteurs de Vie Nouvelle. Pour les autres camarades des documents sont disponibles dans les USTM. Par ailleurs le document est aussi disponible sur le site internet de la fédération dans l'onglet UFR. Le document est amendable jusqu'au 15 mars, les amendements doivent être adressés par mail à l'adresse suivante : virginie.letellier@ftm-cgt.fr



Ce document vous informe sur :

- le Conseil National sortant,
- la répartition géographique des élus sortants,
- les critères de construction du futur Conseil National,
- la fiche de candidature et de renseignement à remplir.



Vous y trouverez toutes les informations sur le mandatement (nombre de délégués par section).

- le lieu exact du congrès et sa configuration,
- le transport et son organisation,
- les frais de séjour pour le délégué et éventuellement son/sa conjoint(e).

Section retraités Renault Sandouville Assemblée générale du 16/02/2023

35 présents

Quelques éléments du diaporama (35 diapos) présenté par Daniel Grancher

- » **La retraite** : en quoi les retraités sont-ils directement concernés, et pas seulement en solidarité avec les actifs, leurs enfants ou petits-enfants. Non seulement les retraites ne suivront pas la hausse des prix mais elles peuvent diminuer en cas de chute du PIB suite à une crise économique, sanitaire ou financière
- » **Larco-agirc** représente entre 30 et 50 % du total de nos retraites. Elles sont gérées comme un fonds de pension. Le directeur vient d'AXA. Suite à un accord signé par tous les syndicats sauf la CGT, la valeur du point est revue tous les ans et coûte de plus en plus cher aux actifs et de moins en moins cher pour nous les retraités. Le résultat est qu'on connaît le nombre de points mais on ne sait pas ce que l'on touchera chaque année

La sécu

50 % des recettes viennent des impôts, de la CSG et CRDS, nous sommes à moitié dans le régime solidaire. Les exonérations de cotisations patronales et celles du capital empêchent d'avoir une sécu de progrès. Présentation des propositions de la CGT pour une sécu à 100 %.

L'unité syndicale est fragile

la CFDT avait déjà voté les 43 années de cotisation (réforme Touraine). Or c'est le point le plus important pour ceux qui ont commencé à travailler tard ou qui ont eu des carrières hachées. A cela s'ajoute la décote. La CFDT a été obligée de revenir en arrière sur ses prises de positions précédentes avec ce qui se passe dans ses bases. Berger est en recul.

Situation encourageante

Martinez a annoncé 10 000 syndiqués nouveaux : on a retrouvé dans les manifs des Renault des personnes qu'on ne voyait plus dans les grèves. C'est plutôt rassurant de voir des actifs qui bougent, et des jeunes. FO appelle à la grève, et depuis quelque temps, au niveau national, ce sont ceux qui sont les plus proches des positions de la CGT.

dans le calcul des pensions de retraite, à la Carsat, ce n'est pas 50% des 25 meilleures années, car chaque année re-

tenue est mise à niveau, mais loin de l'inflation, ce qui fait que pour les plus anciennes, elles sont largement minorées et ceci systématiquement.

Nous sommes aussi concernés directement par la réforme Macron si sa « règle d'or » passe, en cas de dépassement des budgets, les pensions seront diminuées, comme cela s'est passé en Suède, aux USA. De plus on nous montre toujours des exemples qui vont dans le sens des volontés gouvernementales, mais quand c'est l'inverse, ça passe sous le tapis, comme le fait qu'en Allemagne un tiers des retraités sont obligés de travailler pour cause de pension ridiculement basse.

On a gagné la bataille des idées. Le mouvement actuel montre que nous avons marqué beaucoup de points dans la bataille des idées, y compris chez les artisans, les commerçants. On a tout à gagner à poursuivre, nous avons affaibli l'expression de la droite. La population est largement contre la réforme, Macron n'arrive pas à casser l'unité syndicale et l'unité de la gauche. Malgré l'inflation, les difficultés, les grèves sont nombreuses. Les manifestations sont massives. Au Havre c'est à chaque fois entre 20 000 et 30 000 personnes .et même une fois 40 000 du jamais vu depuis le CPE L'espoir renaît. Mais comment garder la combativité dans la durée ?

Notre activité comment faire participer plus les syndiqués à la vie syndicale ? Il faut réfléchir à des assemblées décentralisées. On a besoin de débattre et de construire un rapport de force permanent avec nos syndiqués. La pandémie a mis un coup de frein à notre activité, mais il y a aussi la dérive naturelle. Malgré cela nous nous sommes renforcés (+ 20 en 7 ans en sus des actifs qui viennent directement à leur retraite). Il faut inviter à débattre autour de nous. Nous avons des revendications et des sujets de débat : le pouvoir d'achat, nos droits, les déserts médicaux, les hôpitaux en déshérence, les inégalités de retraite Homme / Femme ...

Le bureau sortant a été réélu à l'unanimité et souhaite de nouveaux visages que des « jeunes » retraités viennent dans le bureau

Section des retraités de Florange, réunion du 16 février 2023

5

Les camarades ont fait le point sur le combat mené contre la réforme des retraites et le recul de l'âge de départ à 64 ans avec l'augmentation de la durée des cotisations à 43 ans. En effet, comme toutes les réformes engagées par les gouvernements successifs, celle-ci vise à réduire la part des richesses consacrées aux retraites et donc à dégrader notre système solidaire des retraites mis à mal depuis plus de 30 ans.

Parce que la part que le gouvernement veut accorder aux retraites est contrainte, c'est l'ensemble de la population retraitée, d'aujourd'hui comme demain, qui est concerné. Loin de l'ambition affichée de sauver le système, les objectifs du gouvernement ne visent qu'à l'appauvrissement généralisé des retraités de ce pays, actuels comme futurs !

C'est pourquoi nous sommes dans la rue !!!!!

Un débat a eu lieu concernant le prochain congrès de l'UFR.

En effet, le congrès de l'UFR est un moment important pour faire le bilan de son activité et pour décider des orientations à mettre en œuvre dans les 3 ans à venir.

Car aujourd'hui, de plus en plus de retraités vivent dans la précarité et la misère.

Les retraités de Florange, comme ceux de tous les territoires, veulent des moyens pour vivre dignement, car notre situation s'est fortement dégradée et ce, malgré les revalorisations arrachées.

Ces augmentations ne compensent pas l'inflation galopante.

Aujourd'hui pour Macron, les chômeurs et retraités sont les deux bêtes noires.

Accroître les profits..... Réduire les droits sociaux.

C'est tout le sens des réformes du chômage et des retraites qui vont cumuler les effets négatifs sur le niveau de vie des plus anciens. Ils appellent ça des « réformes justes », nous appelons ça des « réformes létales ». Les combattre pour les faire échouer doit nous motiver

Une bonne retraite pour toutes, plutôt qu'une rente pour le capital

L'augmentation des recettes est nécessaire pour financer de nouveaux droits et éviter la dégradation des pensions. C'est le travail qui doit financer la protection sociale et les retraites à travers les cotisations sociales

Avec sa réforme des retraites, le gouvernement prétend défendre un projet de justice, d'équilibre et de progrès social. Rien n'est moins vrai et nombreux sont les travailleuses et les travailleurs qui l'ont déjà compris, puisque 72% des français-es y sont désormais opposé-es, en progression de 13% sur deux semaines.

A l'opposé de la logique suivie par le gouvernement visant à réduire les dépenses publiques pour toujours mieux servir le capital, la Cgt propose une réforme garantissant à chacun-e de pouvoir profiter pleinement de sa retraite, une nouvelle étape de vie.

Pour cela, il est indispensable d'abaisser tout de suite à 60 ans (55 ans pour les salarié-es et les fonctionnaires ayant exercé un métier pénible) l'âge de départ à la retraite ouvrant droit à une pension équivalente à 75% du dernier salaire, et en aucun cas inférieure au SMIC revendiqué par la Cgt à 2000€ brut.

« C'est nous qui créons les richesses de ce pays, c'est à nous de décider et de rendre possible une belle retraite à 60 ans avec au minimum 2000€ brut », Catherine Perret, secrétaire confédérale de la Cgt, en charge des retraites et de la protection sociale.

Le système de retraite victime des exonérations de cotisations

Pour financer cette réforme dont le coût est évalué à 100 Mds €, il faut accroître les recettes provenant des cotisations sociales basées sur le travail, selon le principe qui fonde notre régime solidaire par répartition.

Et s'il n'y a pas d'argent magique, comme le président de la République se plaît à le dire, il y a des mesures à prendre, nombreuses, pour rediriger les mannes financières dont bénéficie aujourd'hui le capital à coups d'aides publiques ou d'exonérations de cotisations, vers le travail.

Rappelons que la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de 8,7 points depuis 1982, soit l'équivalent de 112 milliards €.

L'annulation des exonérations de cotisations (près de 85 Mds€ pour 2023) rapporterait 18,4 Mds pour la branche

vieillesse, sans compter les économies pour le budget de l'État qui aujourd'hui compense partiellement ces exonérations.

C'est aux employeurs de payer, pas à l'État

L'instauration d'une cotisation pour les retraites sur les dividendes nets – 50 Mds € en 2021 - à hauteur de 28%, comme pour les salaires, dégagerait 14 Mds € de recettes supplémentaires. Une hausse des salaires de 5% dans le privé et de 5% du point d'indice dans la fonction publique libérerait respectivement 9 Mds et 1,25 Mds € pour la branche retraite.

La création de 100 000 emplois dans la fonction publique hospitalière qui en manque cruellement, assurerait un surplus de cotisations de 1,5 Mds € pour les retraites, et de 1,2 Mds pour le même nombre d'emplois créés dans la fonction publique territoriale.

La réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires revendiquée par la Cgt, entrainerait la création de 1,7 million d'emplois dans le privé générant 13,6 Mds € de cotisations retraites.

Soumettre à cotisations les revenus qui en sont exemptés tels l'intéressement, la participation, l'épargne salariale ou l'épargne retraite, fournirait encore 3 Mds de plus pour les retraites, et autant pour les autres branches de la Sécurité sociale, qui pourraient être affectés aux retraites.

Enfin, une augmentation de 2 points de cotisation retraite, pour les employeurs comme pour les salariés, de pair avec une augmentation des salaires, représenterait 30 Mds € de recettes supplémentaires par an.



Retraites : une réforme anti-femmes !

7



Plus le texte de la réforme des retraites défendu par le gouvernement est décortiqué, plus l'injustice sociale du projet s'affiche au grand jour. Non seulement inique et injustifiée pour l'ensemble des travailleurs.euses, la réforme s'avère discriminante envers les femmes.

Double peine : les femmes partent déjà plus tard à la retraite et touchent des pensions plus faibles, demain, elles seront davantage touchées par le report de l'âge de départ.

Sept mois de plus pour les femmes nées en 1966 au lieu de cinq pour les hommes de la même génération, 9 mois si elles sont nées en 1972 contre 5 pour les hommes, 8 mois contre 4 pour les hommes de la génération 1980. Voici les effets concrets de la réforme des retraites révélés par l'étude d'impact qui accompagne le projet de loi présenté le 23 janvier en conseil des ministres. Commandée par le gouvernement, l'étude montre que les femmes devront repousser l'âge auquel elles prennent leur retraite, bien plus tard encore que les hommes !

« Le gouvernement est pris la main dans le pot de confiture. C'est une nouvelle démonstration de l'injustice sociale du projet, c'est très grave », commente Sophie Binet, secrétaire générale de la Cgt des cadres et techniciens (UGICT-CGT), et pilote du collectif Femmes-Mixité au sein de la confédération (Au moment où l'article est écrit).

Interrogé par La Chaîne parlementaire, Franck Riester, le ministre des relations avec le Parlement, a été obligé de l'admettre : « *Les femmes sont évidemment un peu pénalisées* » (...) On n'en disconvient absolument pas. (...) On n'a jamais dit (...) que tout le monde était gagnant, on demande un effort aux Français ». Aux Françaises tout particulièrement...

La situation des femmes est aggravée

Aujourd'hui déjà, femmes et hommes ne sont pas à

égalité devant la retraite. Les carrières sont plus courtes au féminin, et c'est pour cela que la nouvelle réforme aura un impact négatif sur les femmes. Car toutes les réformes qui consistent à allonger les durées de travail défavorisent les femmes, plus nombreuses à avoir des carrières incomplètes : 40 % partent à la retraite avec une carrière incomplète.

Elles sont plus nombreuses à travailler à temps partiel, ont des carrières hachées car avec l'arrivée d'enfants, ce sont très majoritairement elles qui suspendent leur carrière, voire l'interrompent. Et pour couronner le tout, « leurs salaires sont inférieurs en moyenne à ceux des hommes », constate l'étude. L'écart est de 28% en moyenne, ce qui affecte le montant des pensions, 40% plus faibles en moyenne que celles des hommes (28% si l'on intègre les pensions de réversion).

La réforme ne règle pas ces inégalités et aggrave encore plus la situation des femmes. Aujourd'hui déjà, elles sont environ 20 % à attendre l'annulation automatique de la décote à 67 ans pour partir à la retraite. Contre 10% chez les hommes.




LES INÉGALITÉS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES SE RÉPERCUTENT - ELLES À LA RETRAITE ?

[Voir la présentation et la note complémentaire sur le site internet dans la section de l'UFR](#)

Ce que ne dit pas la réforme des retraites : la capitalisation à marche forcée

Mettons-y un point d'arrêt en gagnant l'abrogation de la réforme !



Tout a été dit ou écrit sur la nature véritable de cette réforme qui doit plus aux desiderata de la sphère capitaliste et financière qu'à la nécessité de préserver notre système de protection sociale que les gouvernements successifs détruisent de façon continue et méticuleuse.

Notre Fédération alerte depuis de nombreuses années sur le processus en cours. Le démantèlement de la protection sociale n'est pas un slogan, malheureusement, c'est une réalité tangible et violente dans ses effets. C'est le résultat d'une action concertée entre tenants d'un ordre ultra libéral qui a clairement décidé d'en finir avec tous les systèmes de solidarité. Si leurs visées doivent une large part à la dimension idéologique, elle n'est pas la seule à l'œuvre ici. Il s'agit aussi évidemment d'intérêts financiers et ils sont nombreux à lorgner sur le pactole de la santé et des retraites qu'ils entendent livrer aux marchés.

Il faut oser lâcher le mot, leur projet est d'en finir avec le système par répartition pour ouvrir définitivement la voie au système par capitalisation. Déjà activé à bien des égards il n'attend que l'ouverture d'un Macron, supplétif des banques et des fonds de pension, pour entériner un projet largement abouti dans ses plans et ses recommandations.

Qui peut penser que le gain espéré de 14 milliards obtenu au prix d'un sacrifice terrible pour des millions de travailleurs et travailleuses représente aujourd'hui une nécessité ?

Qui peut décemment penser que le système est à ce point moribond qu'on doive repousser la date légale de départ à la retraite dans une urgence qui apparait pour le moins suspecte ?

Qui pour s'étonner du peu d'entrain à revoir les conditions de financement de l'état qui s'impose à lui-même et par ses propres règles des versements stratosphériques d'intérêts de la dette versés à des prêteurs privés et avides sans à minima revoir ses propres règles de financement public ?



La logique est toujours la même, dédouaner le patronat, assécher les financements, enrichir les plus riches et imposer au final un démantèlement programmé de nos systèmes de solidarité.

En effet, le patronat contribue de moins en moins au financement de notre système de Sécurité sociale avec plus 75 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales.

Ce désengagement du patronat a induit un report du financement de la protection sociale sur les ménages, au travers d'impôts et de taxes dont l'assiette de prélèvement porte essentiellement sur les salaires et les pensions (CSG, CRDS)

En outre, le budget de l'État a dû compenser la plupart des allègements de cotisations patronales en utilisant des ressources qui auraient dû contribuer au financement des services publics. C'est la double peine.

Alors que la part des dépenses consacrées aux retraites ne semble pas vouée à s'envoler dans les années à venir, l'apparition d'un éventuel déficit des régimes de retraite repose pour beaucoup sur l'assèchement des recettes de la Sécurité sociale. Or, une hausse très modérée des cotisations patronales permettrait non seulement d'éviter l'apparition d'un déficit, mais de revaloriser les pensions et d'abaisser l'âge de départ à la retraite.

La démonstration ne souffre aucune faiblesse et aucune ambiguïté, oui il s'agit bien d'un projet clairement établi, qui fait fi de tous les rapports qui disent que le système de retraite n'est nullement en péril, que d'autres sources de financement existent, que d'autres solutions sont possibles, mais que l'acharnement de ce gouvernement à imposer par la force une réforme totalement injuste et rejetée par la quasi-totalité des travailleurs cache en réalité une autre motivation : la capitalisation !

Quand la sphère financière aura mis définitivement la main sur le système de retraite ils nous imposeront la misère, la pauvreté et la soumission. C'est tout cela que nous rejetons et que nous devons combattre sans relâche.

C'est pourquoi nous appelons toutes les travailleuses et travailleurs à poursuivre la mobilisation lors de la grande journée de grève et de mobilisation intersyndicale du 6 juin 2023. Il s'agira d'obtenir des députés un vote majoritaire à l'Assemblée Nationale le 8 juin sur l'abrogation de la loi « Borne » qui serait un véritable camouflet au gouvernement.

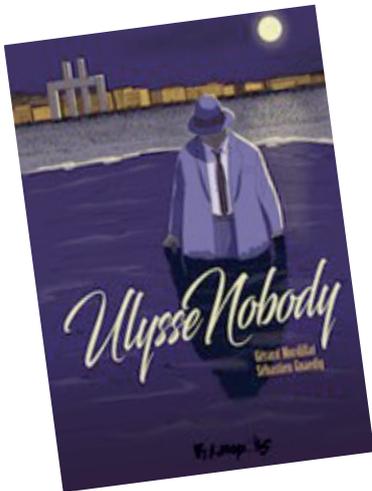
D'ici cette date les initiatives CGT seront nombreuses sur le territoire et nous invitons chacune et chacun à s'en saisir.

TOUS MOBILISES JUSQU'AU RETRAIT TOUS MOBILISES POUR GAGNER LA RETRAITE A 60 ANS !

- **Retour à un départ à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités**
- **Pension minimum au niveau du SMIC à 2 000€**
- **Prise en compte des années d'études, de la pénibilité des métiers.**
- **Fin des exonérations de cotisations patronales**
- **Hausse du taux de cotisations patronales**
- **Égalité professionnelle femmes-hommes**

Le fascisme ne passera pas ?

10



Romancier et réalisateur militant, Gérard Mordillat s'engage cette fois-ci dans une bande dessinée dans laquelle, en compagnie de Sébastien Gnaedig, il suit l'ascension, la chute d'un quidam relooké en candidat d'extrême droite. Toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes...

Ulysse Nobody, de Gérard Mordillat et Sébastien Gnaedig. Éditions Futuropolis, 144 pages, 20 euros.

Ulysse Nobody, vous connaissez ? Non. Normal. C'est que, depuis un prix au Conservatoire déjà ancien et quelques apparitions dans une émission de FR3 disparue des programmes, il court après les castings et les petits boulots dans sa bonne ville du Havre, sans grand succès d'ailleurs. Ruminant son infortune pendant que les factures impayées s'accumulent. Jusqu'à ce jour où un ancien camarade lui propose de l'accompagner à Lille pour assister à un meeting du PFF, le Parti fasciste français. Et de chauffer la salle avant la prise de parole du président Maréchal.

Transcendé par la présence du public, Ulysse se lance alors dans un vibrant discours à la gloire de la langue, de la culture, de la civilisation françaises. Déclenchant l'enthousiasme de la foule. Et celui du président du PFF, qui le propulse aussitôt porte-parole de la culture pour son mouvement et en fait l'un de ses candidats pour les législatives qui se profilent. De quoi transformer radicalement la vie d'Ulysse qui enchaîne alors meetings et télévisions, bénéficie des largesses d'une assistante dévouée corps plutôt qu'àme. Lui assurer enfin la reconnaissance qu'il attendait.

Las, la gloire médiatique et l'ascension sociale fulgurantes n'auront qu'un temps. Brisées, balayées par les résultats

et l'élimination du candidat Nobody au premier tour du scrutin. Adieu veau, vache, cochon, couvée et petite amie. Viré comme un malpropre du PFF, Ulysse Nobody n'est à nouveau plus personne. Renvoyé à l'anonymat de la rue puisque « *la farce était jouée, comme on dit quand la pièce est finie.* »

Une véritable fable politique

Portée par la verve jubilatoire et tranchante d'un Gérard Mordillat dont on connaît l'engagement depuis son premier roman intitulé Vive la Sociale ! adapté ensuite à l'écran, cette bédé se lit comme une véritable fable politique. D'autant plus contemporaine que des élections présidentielles approchent à grands pas aujourd'hui en France et que les discours du candidat Nobody, pourtant imaginés par l'auteur bien avant la campagne présidentielle, s'entendent désormais quasi quotidiennement dans la bouche de certains aspirants au poste, bien réels ceux-là, sur nos chaînes d'information. Sans oublier ce parcours pour le moins atypique du « héros », Ulysse Nobody, candidat sorti de nulle part, dont le nom est à lui seul un slogan, ce qui n'est pas sans rappeler celui de l'un des prétendants à la course présidentielle, « *assistante* » comprise.

Reste que si tout ceci n'est qu'une fable, délicatement et sobrement illustrée par ailleurs, dont l'issue sera tragique pour Ulysse Nobody, c'est aussi un sérieux avertissement qui nous est envoyé à l'heure où notre démocratie se montre vacillante, gangrenée depuis maintenant des décennies par les idées de l'extrême droite. Avertissement doublé d'une invitation en bonne et due forme à nous pencher d'un peu plus près sur le contenu des images qui nous sont proposées, des paroles, des messages/mensonges qui nous sont assénés. Bref, à lire et à méditer. Rapidement.

**Source : Article rédigé par Patrick Chesnet
NVO**

« La syndicaliste » : un film social évènement

Maureen Kearney, secrétaire du Comité de groupe européen d'Areva, voulait dénoncer un plan secret entre EDF et le chinois CGNPC qui aboutirait à des transferts de technologies et in fine au démantèlement d'Areva. Elle est agressée chez elle quand elle demande la mise à l'ordre du jour de cette question.



Dix ans après l'agression et le viol de Maureen Kearney, secrétaire CFDT du Comité de groupe européen d'Areva, les coupables courent toujours. La récente réédition de « la syndicaliste », enquête de Caroline Michel-Aguirre aux éditions « le livre de poche* » se double cette semaine de la sortie en salle du film éponyme** de Jean-Paul Salomé, où Isabelle Huppert interprète le rôle Maureen Kearney.

L'avocat du Comité de Groupe raconte Rachid Brihi, avocat du Comité de groupe européen d'Areva au moment des faits se souvient des circonstances de cette agression : « En 2012, j'ai été interpellé par Maureen Kearney au sujet de contrats et négociations secrètes qu'Areva dissimulait aux représentants des travailleurs. L'avant-projet d'un accord entre Areva, EDF et le groupe chinois CGNPC lui avait été transmis. Sans faire état du fait que nous possédions ce document, le Comité de groupe Européen me mandate pour annoncer à la direction que si elle persiste dans son refus de convoquer la consultation du Comité de groupe européen, nous saisissons la Justice. La Direction dément. Je présente alors un projet de résolution à faire voter par les membres du Comité de Groupe européen d'Areva, qui est la dernière tentative pour éviter le contentieux. Or malgré cette résolution, le PDG Luc Oursel fait la sourde oreille. Et c'est là qu'arrive le deuxième document... »

La preuve par la photo

Maureen Kearney reçoit une photo sur laquelle figurent ensemble le patron d'EDF, Henri Proglio, celui d'Areva, Luc Oursel et He Yu, patron du groupe chinois CGNPC en train de célébrer la signature de l'accord. « Là, j'envoie un recommandé de mise en demeure à Luc Oursel. Et c'est à ce moment précis

qu'arrive la catastrophe. Maureen Kearney est agressée chez elle et le procès que voulait tenter le Comité de groupe n'aura jamais lieu. »

Alors que la chronologie des faits est plus que troublante, l'agression du 17 décembre 2012 laissera une femme désemparée, dont la parole sera sans cesse remise en cause, accusée qu'elle sera, y compris, d'avoir été l'autrice d'une mise en scène. Une violence individuelle qui se cumule avec un désastre industriel : « Nous soupçonnions qu'il y avait des transferts de technologies de la filière nucléaire française dans cet accord. Et aujourd'hui, on voit que les Chinois fabriquent des réacteurs nucléaires qui sont revendus en Europe ! » se désole l'avocat.

Les limites des IRP

Appelé par la victime après son agression, Maître Brihi, demeure choqué par ce drame jusqu'à se demander si ce n'est pas sa mise en demeure auprès du PDG qui aurait été l'élément déclencheur du drame. Expert des Comités de groupe européen, l'avocat explique à Maureen qu'elle doit prendre un avocat pénaliste pour cette agression qui dépasse le champ du droit social. Et il le concède qu'on arrive ici aux limites des compétences des institutions représentatives du personnel : « Nous avons des outils juridiques qui permettent d'encadrer ou surveiller l'intérêt des travailleurs quand les entreprises capitalistes développent leurs activités. Mains maintenant soyons lucides: d'un point de vue strictement juridique, on peut embêter ceux qui voudraient s'affranchir des prérogatives consultatives. Mais au final, rien ne remplace la mobilisation des travailleurs ! »

* « La syndicaliste » de Caroline Michel-Aguirre, 262 pages, Le livre de Poche, février 2023, 8,40euros

** Film Réalisateur Jean-Paul Salomé, 122 minutes, avec Isabelle Huppert dans le rôle de Maureen Kearney, sortie 1er mars 2023



Soutenir chacun, c'est s'engager auprès de tous.

Notre action sociale agit dans trois grands domaines : le handicap, la santé et la maladie, la précarité pour apporter son soutien aux plus fragiles et favoriser l'inclusion de tous dans la société.
groupe-apicil.com

SANTÉ | PREVOYANCE | ÉPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE

 GROUPE
APICIL
UNIQUES, ENSEMBLE

APICIL Transverse Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1er juillet 1901, n° SIREN 417 591 971 - siège social: 38 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire **GRESHAM Banque** SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 997 634 €, RCS Paris 341 911 576, N°14.120, siège social :20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris Cedex 08. Établissement de Crédit 14.120 soumis au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris Cedex 09 **APICIL Asset Management** SA au capital de 8 058 100 € - RCS Paris 343 104 949 - SGP - Agrément AMF n° GP 98038 Siège social 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75383 Paris CEDEX 08
Photo : Shutterstock - IN21/FCR0013 - communication publicitaire à caractère non contractuel